



PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-six février deux mille vingt-six, s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain SCHERER, Maire.

Présents : M. SCHERER Sylvain, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. CHAIGNEAU Jacques, Mme BOUSSEAU Marie-Line, M. PEZET Thierry, Mme SERENNE Valérie, M. SCHERER Alban, Mme DOUSSET Noelle, M. MORANTIN Michel, Mme LERAULT Marylène, Mme LEFEVRE Yolande, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, Mme de FOUCHER de CAREIL Bérengère, M. DOUSSET David, Mme MAY Morgan.

Etaient absents : M. LHERMITE Denis, Mme MORVAN Isabelle, M. DOUSSET Guillaume, M. FOUCHER Alexis, M. AVRIL Fabrice.

A été désigné secrétaire de séance : M Thierry PEZET

ORDRE DU JOUR

- Affectation du résultat de fonctionnement prévisionnel de l'exercice 2025 et reprise résultat investissement prévisionnel Budget Principal
- Approbation du budget principal 2026
- Vote des taux d'imposition 2026
- Approbation du coût par élève et du financement des écoles publiques et privées en 2026

OUVERTURE DE LA SEANCE

Approbation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2026

Portée à connaissance des décisions du Maire prises depuis le 26 janvier 2026 en vertu des délégations données par le conseil municipal (L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT)

N°	OBJET	DATE DECISION	MONTANT HT
02/2026	VENTE D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE WALKER - TYPE MDD (20,9 CV - DIESEL)	09/02/2026	300 € (recette)

I FINANCES

1) Affectation du résultat de fonctionnement prévisionnel de l'exercice 2025 et reprise résultat investissement prévisionnel

Monsieur Jacky CHAIGNEAU explique que le Compte Financier Unique ne sera pas voté ce jour, suite à un arrêt de l'application HELIOS au niveau du Trésor Public et de l'impossibilité de transmettre le Compte Financier Unique.

Il peut cependant, au titre d'un exercice clos et avant l'adoption de son CFU être procédé à une reprise anticipée des résultats.

Les résultats prévisionnels 2025 – Budget Principal s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Recettes 2025 (a)			2 969 380,39 €
Dépenses 2025 (b)			2 133 277,77 €
Résultat de fonctionnement 2025 (c=a-b)			836 102,62 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté (d)			75 000,00 €
Résultat de clôture 2025 (e=c+d)			911 102,62 €
INVESTISSEMENT			
Recettes 2025 (f)			1 540 951,34 €
Dépenses 2025 (g)			1 783 924,98 €
Résultat d'investissement 2025 (h=f-g)			-242 973,64 €
Résultat d'investissement reporté (i)			818 672,58 €
Solde d'exécution (j=h+i)			575 698,94 €
Restes à réaliser - recettes (k)			270 453,85 €
Restes à réaliser - dépenses (l)			243 237,39 €
Restes à réaliser - SOLDE (m=k-l)			27 216,46 €
Besoin de financement (j+m)			602 915,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

*** PROCEDER à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 comme suit :**

AFFECTATION DES RESULTATS	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	575 698,94 €
1068- Excédents de fonctionnement capitalisés	836 102,62 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	75 000,00 €

2) Approbation du budget principal 2026

Monsieur Jacky CHAIGNEAU présente le budget pour l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

que le budget pour l'exercice 2026 s'équilibre comme suit :

o Section de fonctionnement :

Section des fonctionnements :				Total budgété 2025	CFU 2025	Projet de BP 2026
Section	Sens	Chapitre				
Fonctionnement						
	Dépenses					
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		884 173,22	746 735,30	879 300,00
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		733 235,00	701 068,48	745 400,00
	014	ATTENUATIONS DE PRODUITS		180 000,00	173 369,49	188 000,00
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		528 695,78	0,00	606 162,00
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		46 000,00	155 570,93	35 000,00
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		367 067,00	344 888,22	352 960,00
	66	CHARGES FINANCIERES		11 500,00	10 333,92	9 000,00
	67	CHARGES SPECIFIQUES		6 000,00	1 311,43	6 000,00
Total : Dépenses				2 756 671,00	2 133 277,77	2 821 822,00
	Recettes					
	002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		75 000,00	75 000,00	75 000,00
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		9 600,00	12 754,90	9 600,00
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		3 000,00	1 087,54	4 000,00
	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		185 200,00	180 733,25	185 200,00
	73	IMPOTS ET TAXES		30 871,00	123 628,00	110 871,00
	731	IMPOSITION DIRECTE		1 428 000,00	1 336 887,60	1 344 518,00
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		980 000,00	1 130 125,13	1 049 633,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		43 000,00	64 298,97	43 000,00
	77	PRODUITS SPECIFIQUES		2 000,00	119 865,00	0,00
Total : Recettes				2 756 671,00	3 044 380,39	2 821 822,00
SOLDE FONCTIONNEMENT				0,00	911 102,62	0,00

Section d'investissement :

Section	Sens	Chapitre	Total budgété 2025	CFU 2025	Nouveaux crédits BP 2026	Reports de crédits	Projet de BP 2026
Investissement							
	Dépenses						
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 000,00	1 087,54	4 000,00	0,00	4 000,00
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	1 496,42	70 000,00	0,00	70 000,00
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	102 920,00	97 578,00	94 000,00	0,00	94 000,00
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	91 990,71	24 599,71	205 680,02	900,00	206 580,02
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	134 460,26	21 309,14	84 000,00	42 073,62	126 073,62
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 029 500,02	1 567 417,47	629 500,00	142 838,16	772 338,16
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	601 214,00	70 436,70	1 250 000,00	57 425,61	1 307 425,61
	45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total : Dépenses		3 063 084,99	1 783 924,98	2 337 180,02	243 237,39	2 580 417,41
	Recettes						
	001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	818 672,58	818 672,58	575 698,94	0,00	575 698,94
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	528 695,78	0,00	606 162,00	0,00	606 162,00
	024	PRODUITS DES CESSIONS	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	46 000,00	155 570,93	35 000,00	0,00	35 000,00
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	1 496,42	70 000,00	0,00	70 000,00
	10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 057 767,78	1 084 908,92	1 021 102,62	0,00	1 021 102,62
		Dont Affectation résultat de fonctionnement	877 767,78	877 767,78	836 102,62	0,00	836 102,62
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	232 953,85	122 500,00	0,00	270 453,85	270 453,85
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	169 995,00	167 496,57	0,00	0,00	0,00
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	8 978,50	0,00	0,00	0,00
	45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total : Recettes		3 063 084,99	2 359 623,92	2 309 963,56	270 453,85	2 580 417,41
SOLDE INVESTISSEMENT			0,00	575 698,94	-27 216,46	27 216,46	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la section de fonctionnement en équilibre à hauteur d'un montant de 2 821 822€
- **ADOPTER** la section d'investissement en équilibre à hauteur d'un montant de 2 580 417,41€.
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

3) Vote des taux d'imposition 2026

Suite à la Commission des Finances réunie le 23 février 2026 il est proposé au Conseil Municipal de reconduire les taux 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de reconduire les taux suivants pour 2026 :

- Taxe sur le foncier bâti : 35.26%
- Taxe sur le foncier non bâti : 46.03%
- Taxe d'habitation : 19.13%

Le produit fiscal sera ajusté lorsque les services fiscaux notifieront le montant définitif des bases fiscales pour l'année 2026.

4) Approbation du coût par élève et du financement des écoles publiques et privées en 2026

Monsieur Jacky CHAIGNEAU donne les montants calculés des coûts par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :
FIXER les montants qui seront versés en 2026 tels que définis ci-dessous :

ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	
- Part. frais de fonctionnement par élève par an	Maternelles : 1919.34€ Elémentaires : 501.88€

PARTICIPATION ELEVES HORS COMMUNES – ECOLES PUBLIQUES - MONTANT PAR ELEVE	
<i>Concernant la prise en charge du coût de fonctionnement des établissements scolaires de 1^{er} degré des autres communes après accord de la dérogation, le montant versé par la Commune de Frossay équivaldra au coût par élève de la Commune d'accueil dans la limite du montant défini ci-contre. S'il y a désaccord de la Commune d'accueil sur ce montant, un accord entre les deux communes devra être trouvé et entériné en conseil municipal.</i>	Maternelles : 1919.34€ Elémentaires : 501.88€
PARTICIPATION ELEVES HORS COMMUNES – ECOLES PRIVEES - MONTANT PAR ELEVE	
<i>Le montant versé par la Commune de Frossay équivaldra au coût par élève demandé par l'école privée sans pouvoir excéder le montant défini ci-contre.</i>	Maternelles : 1919.34€ Primaires : 501.88€


Sylvain SCHERER
Maire


Thierry PEZET
Secrétaire de Séance